

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- N° 000917

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 04497 Société : RAM
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : BENNANI TARIK
Date de naissance : 13-02-1961
Adresse : 10 LOT BEVERLY, CALIFORNIE, 20150 CASABLANCA
Tél. : 066 198070 Total des frais engagés : 1009,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
Professeur Abdennabi JOUAL
Chirurgien Urologue
416, Bd Abdelmoumen Imm A, N°3
Casablanca Tél. 0522 98 98 12/22
Fax 0522 98 98 22
Date de consultation : 27/10/2022
Nom et prénom du malade : BENNANI TARIK Age : 61 ans
Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie :
Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 27/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27-10-2022	CS		3000	
27-10-2022	CS		4000	
27-10-2022	CS		1000	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	27.10.2021	109.70

Professeur Abdennabi JOUAL

Chirurgien Urologue Andrologue

Ancien Professeur d'Urologie à la Faculté
de Médecine de Casablanca

Ancien Président de l'Association
Marocaine d'Urologie

Membre de l'Association
Européenne d'Urologie



Cabinet d'Urologie

Professeur Joual

عيادة أمراض المسالك البولية
الأستاذ أجوال

الدكتور عبد النبي أجوال

إختصاصي في أمراض و جراحة الكلي
و المسالك البولية و التناسلية

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء

رئيس سابق للجمعية المغربية
لجراحة المسالك البولية

عضو بالجمعية الأوروبية
لجراحة المسالك البولية

Casa, le : 27 Octobre 2022

NOM : BENNANI

PRENOM : Tarik

ÉCHOGRAPHIE RÉNALE ET VÉSICALE

Les reins sont de taille normale.

Ils sont de contours réguliers, avec une bonne différenciation cortico- médullaire sans anomalies écho-structurale.

Absence de lithiase rénale et absence de dilatation des cavités pyélo -calicielles.

Vessie pleine ne présente pas d'anomalie pariétale ou endo-luminale .

Résidu post mictionnel non significatif.

ÉCHOGRAPHIE PROSTATIQUE

La prostate a été examinée par voie trans pariétale. Elle est augmentée de taille de 60 g et d'échostucture homogène.

Professeur Abdennabi JOUAL
Chirurgien Urologue
416, Bd Abdelmoumen, Immeuble A, N°3
Casablanca Tél. 0522 98 98 12/22
Fax 0522 98 98 22



Laborie Medical



Patient: BENANI, TARIK
Médecin: Pr JOUAL
Laborie Medical

Sexe: Homme
Date/Naiss.:
Age:

N° Patient:
Nom d'Examen: Débitmétrie Initiale

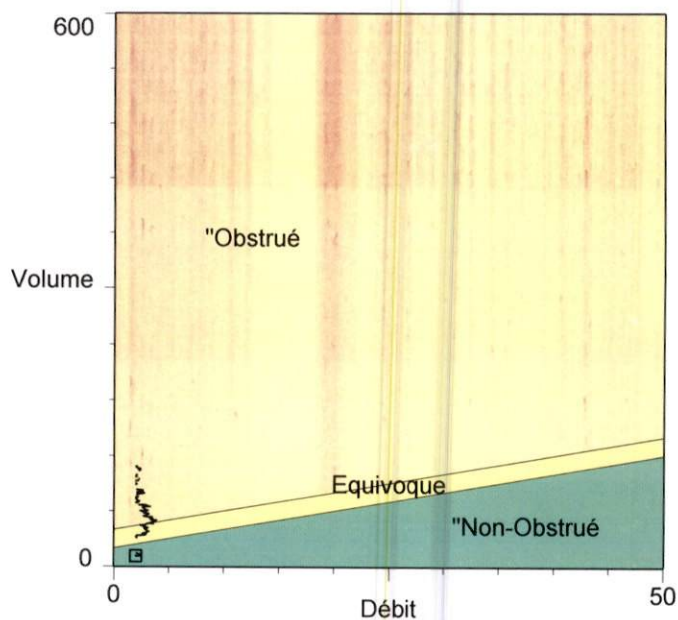
Fichier:
Version: 12 Rel 0
Temps: 19:50:01

Date: 27/10/2022

Sommaire des Evénements (* = Déplacer événement)

Annotation	Temps	Débit	Volume
Début debimétrie	16.9	0	4
Maximum	27.7	4	55
Débit Max.	27.7	4	55
Fin debimétrie	42.2	1	118
Volume Max.	1:16.3	0	154

Nomogramme URA



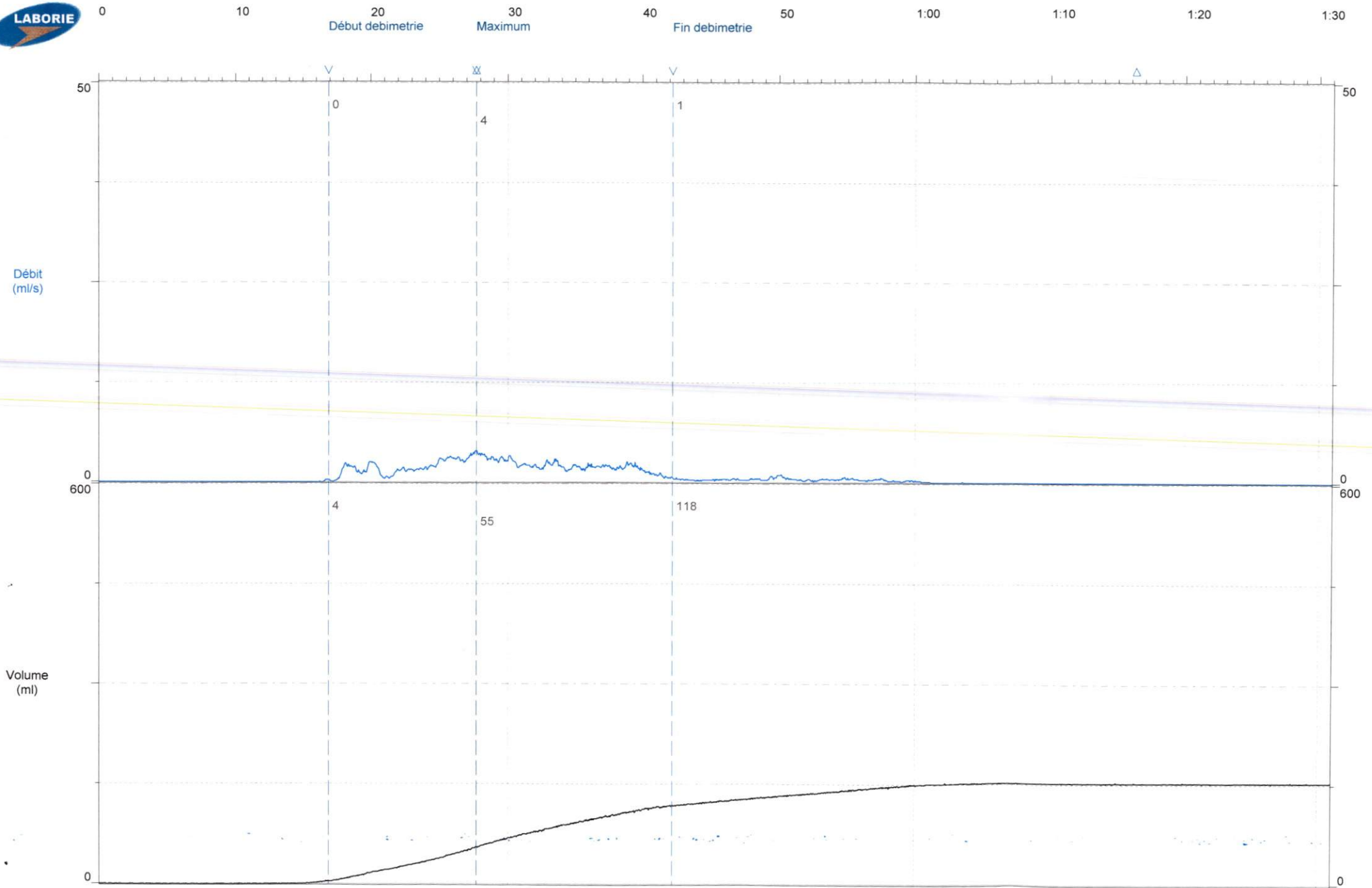
Patient: BENANI, TARIK

Fichier:

Type d'Examen: Débitmétrie Initiale

27/10/2022

19:50:01



Débitmétrie Initiale

Professeur Abdennabi JOUAL

Chirurgien Urologue Andrologue

Ancien Professeur d'Urologie à la Faculté
de Médecine de Casablanca

Ancien Président de l'Association
Marocaine d'Urologie

Membre de l'Association
Européenne d'Urologie



Cabinet d'Urologie

Professeur Joual

عيادة أمراض المسالك البولية
الأستاذ أجوال

الدكتور عبد النبي أجوال

إختصاصي في أمراض و جراحة الكلى
و المسالك البولية و التناسلية

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء

رئيس سابق للجمعية المغربية

لجراحة المسالك البولية

عضو بالجمعية الأوروبية

لجراحة المسالك البولية

Casa, le : 27-10-2022

NOTE D'HONORAIRES

Je soussigné, Professeur JOUAL Abdennabi, certifie avoir reçu

de Monsieur BENNANI Tarik la somme

de NEUF CENT dirhams (900 dirhams) concernant l'acte suivant :

- 300 CONSULTATION
- 400 ECHOGRAPHIE
- 200 DEBITMETRIE

Fait pour servir et valoir ce que droit.

Professeur JOUAL Abdennabi

Professeur Abdennabi JOUAL

Chirurgien Urologue

416, Bd Abdelmoumen Imm A, N°3

Casablanca Tél 0522 98 98 12/22

Fax 0522 98 98 22

Professeur Abdennabi JOUAL

Chirurgien Urologue Andrologue

Ancien Professeur d'Urologie à la Faculté
de Médecine de Casablanca

Ancien Président de l'Association
Marocaine d'Urologie

Membre de l'Association
Européenne d'Urologie



Cabinet d'Urologie

Professeur Joual

عيادة أمراض المسالك البولية
الأستاذ أحوال

الدكتور عبد النبي أحوال

إختصاصي في أمراض و جراحة الكلي
و المسالك البولية و التناسلية

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء

رئيس سابق للجمعية المغربية
لجراحة المسالك البولية

عضو بالجمعية الأوروبية

لجراحة المسالك البولية

Casa, le : -----

27.10.2022

Mr BENNANI Tarik

109.70

CONFIFLO

1 comprimé le soir, après le repas, pendant 30 jours.



Professeur JOUAL Abdennabi

109.70

Professeur Abdennabi JOUAL

Chirurgien Urologue

416 Bd Abdelmoumen Imm A, N°3

Casablanca Tél. 0522 98

fax 0522 98 98 2

CONFIFLO®

PPV: 1090H70

30 gélules
à libération prolongée

Voie orale

0.4 mg

CONFIFLO® OD 0.4mg

Boîte de 30 gélules à libération
prolongée
Voie orale

